



A Monsieur le Préfet du Puy de Dôme

Monsieur le Préfet,

Nous mesurons depuis le début de la semaine les conséquences dramatiques de l'application de la loi immigration de janvier 2024 à laquelle nous sommes opposés et contre laquelle nous avons largement manifesté avec d'autres organisations syndicales de salarié.es et des associations.

Nous déplorons la situation de désespoir et d'insécurité dans laquelle se sont retrouvées les nombreuses familles expulsées de l'hébergement d'urgence à Clermont-Ferrand suite à l'action zélée de vos services.

Nous avons soutenu logiquement l'installation, place du 1^{er} mai, de ces personnes, qui pour une large part ne sont pas en situation irrégulière ou déboutées du droit d'asile. Il y a parmi elles des familles avec des enfants, des personnes dont les papiers ne sont pas renouvelés, du fait de la lenteur de vos services. Cette situation est insupportable pour la FSU, pour les valeurs que nous portons et plus largement pour les valeurs de la République.

Devant l'insécurité générée place du 1^{er} mai par les services de police depuis vendredi soir, ces personnes se sont installées sur le parking de la Maison du Peuple cherchant un peu de sécurité. Cette situation ne peut être que provisoire.

Dans la mesure où vos services n'arrivent pas à assurer le traitement de dossiers dans les délais impartis jetant ainsi de nombreuses personnes dans l'illégalité et, dans le cadre du respect du droit à l'hébergement d'urgence pour les demandeuses et demandeurs d'asile, vous ne pouvez pas, Monsieur le Préfet vous dérober à vos obligations. Vous devez reloger ces personnes de toute urgence. Vous devez mettre en œuvre les moyens nécessaires pour accélérer le traitement des dossiers.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre attachement aux valeurs de la République et au respect des droits humains.

Pour la FSU63,
Patrick Lebrun